



## LUCITE® Algizid plus

Numéro de l'autorisation Belgique : **BE-REG-00656**  
non autorisé aux Pays-Bas

### Typ

Additif liquide spécial pour peintures en phase aqueuse pour le traitement préventif contre le développement microbologique sur les surfaces peintes en extérieur.

### Toepassing

Additif permettant d'offrir une action algicide/fongicide supplémentaire aux produits de dispersion. L'ajout de cet additif permet de retarder l'apparition de nouveaux microorganismes dans les mêmes conditions de base. Recommandé pour les produits suivants : LUCITE® House-Paint, LUCITE® RoofCoat, LUCITE® Wetterschutz plus, LUCITE® Silicotec.

Aussi recommandé pour LUCITE® laques hybride (par exemple LUCITE® 1K-PU ColorSatin , LUCITE® Alltop Aqua).

Pour une meilleure protection dans les zones particulièrement vulnérables, comme les gouttières ou les parties de bâtiment fortement exposées.

### Propriétés du produit

- application/action très facile
- très large spectre d'applications microbiologiques
- protection à long terme, notamment contre les micro-organismes tenaces, même dans des conditions climatiques extrêmes
- produit de conservation ; application uniquement à l'extérieur

**Emballage :** 250ml

**Teinte :** liquide blanc à beige

## Données techniques

### Teneur en substances actives dans 100 g de produit:

10g Diuron,  
4g Pyrithione de zinc  
4g 2-Octyl-2h-isothiazol-3-one

Densité 20°C: 1,1 g/ml

## Application

**Température d'application:** minimum + 8° C

Ajouter l'additif LUCITE® Algizid plus à la peinture en phase aqueuse (voir les recommandations d'ajout) et mélanger de façon homogène en remuant lentement.

Appliquer selon les fiches techniques des peintures en phase aqueuse utilisées.

Une fois mélangée, la peinture peut être utilisée pendant 14 jours, après quoi elle doit être éliminée conformément à la réglementation sur les déchets.

**Recommandation pour l'ajout :** environ 2 %.

Exemples : 250 ml LUCITE® Algizid Plus à 12,00 litres LUCITE® House-Paint  
50 ml LUCITE® Algizid Plus à 2,50 litres LUCITE® AllTop Aqua

**Stockage :** au frais, au sec et à l'abri du gel dans l'emballage original fermé.

**Nettoyage des outils :** Immédiatement après l'utilisation avec de l'eau claire, nettoyer soigneusement avant et après l'utilisation.

## Protection préventive contre les micro-organismes :

Notre produit complémentaire LUCITE® Algizid Plus, permet un traitement fongicide supplémentaire de nos produits.

L'encrassement est retardé plusieurs fois dans les mêmes conditions grâce aux additifs.  
(consultez fiches techniques)

Sur les supports sensibles aux algues et aux champignons, la croissance des micro-organismes peut être inhibée pendant un certain temps grâce à des peintures spéciales à base de biocides.

Ces substances pour peintures doivent en principe être utilisées lorsque les surfaces enduites à traiter sont déjà colonisées par des microorganismes.

Respecter les indications de la fiche BFS n° 9 (Revêtements sur enduit extérieur).

Une évaluation des alentours directs de l'objet et de la protection constructive des surfaces de façades est indispensable.

L'influence de l'humidité doit être réduite par des mesures constructives, par ex.

- des débords de toit suffisants.
- un nombre suffisant de débords de fenêtres ou de murs
- un drainage ciblé des eaux de ruissellement
- éviter les ponts thermiques
- éviter la condensation
- surfaces lisses
- Protection contre les éclaboussures d'eau

Afin d'éviter l'humidité et la saleté, et par la suite la formation d'algues et de moisissures sur la façade, des mesures d'entretien doivent être prises :

- Drainage des eaux de surface de l'objet
- Nettoyage des gouttières
- Réparation des dommages causés aux conduites d'eau
- Contrôler les joints d'étanchéité et les joints de dilatation et les renouveler si nécessaire.
- Prévenir l'accumulation d'humidité (vérifier le drainage)
- Déblayer la neige
- Nettoyer la façade si nécessaire (par exemple par jet de vapeur)
- Enlevez toute la végétation : créez une zone sans végétation d'au moins 3 m.

**Note : les produits contenant des biocides doivent être utilisés avec précaution (application, stockage, etc). Voir la fiche technique ou la fiche de données de sécurité LUCITE® Algizid Plus.**

## Données de sécurité

Vous pouvez trouver la classification dans la fiche de sécurité actuelle, que vous pouvez télécharger sous <https://www.lucite-verfssystemen.be/lucite-be-fr/service/documentation/sdb.php>

**Code produit / GISCODE selon BG-BAU – GISBAU:**

Voir étiquette du produit et fiche de sécurité actuelle (Par. 7.3)

Vous trouverez le mode d'emploi selon §14 de la directive des produits dangereux sous :

<http://www.wingis-online.de/>

## Respecter les consignes de la fiche de sécurité

### Consignes particulières

En principe il faut suivre les directives BFS (Bundesausschuss Farbe und Sachwertschutz, Frankfurt a.M.)

Tester l'adhérence du support. Enlever les anciennes couches non adhérentes.

Les supports doivent être secs, propres, adhérents, exempts de substances non adhérentes, selon VOB, partie C, DIN 18363, Par. 3.

En cas de mise en œuvre sur des surfaces inconnues ou non mentionnées et pour des supports spécifiques contacter notre service technique avant le début des travaux.

Une température trop basse ou une aération insuffisante peuvent avoir des effets négatifs sur le séchage du produit.

Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utiliser.

**DÖRKEN**  
COATINGS

## Consignes générales

Les données évoquées ci-dessus sont issues des derniers états des techniques de développement et d'application et ne contiennent que des informations d'ordre général. Elles décrivent nos produits et informent sur la mise en œuvre et l'application.

Vu la multitude et la diversité des conditions de travail et des matières utilisées, nous ne pouvons pas reprendre chaque cas en détail.

Pour la bonne conservation des produits il faut des travaux réguliers d'entretien et de rénovation. Pour autant que nous n'ayons pas explicitement décrit textuellement les spécifications et propriétés des produits pour un cas spécifique, une préconisation technique, même faite de notre mieux, est de toute manière non contraignante.

Notre responsabilité ne saurait cependant être engagée pour la validité générale des préconisations, du fait que l'application se situe en dehors de notre influence, et que la diversité des supports exige dans chaque cas une adaptation selon les conditions rencontrées. Ceci est la responsabilité de l'utilisateur. Voir nos conditions générales de vente.

A la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique est annulée d'office. Comme il est impossible de prendre en compte dans cette fiche tous les cas de figure pouvant se présenter dans le réel, veuillez en cas de doute, consulter notre service technique au numéro suivant : 0032 11 82 28 23. Vous pouvez aussi consulter notre site web : [www.doerkencoatings.de](http://www.doerkencoatings.de). Vous y trouverez toutes nos fiches techniques et fiches de données de sécurité.

**Centre AntiPoisons Belge : Appelez gratuitement 070 245 245 / 8002 5500, du Grand-Duché de Luxembourg**

# DÖRKEN COATINGS

Dörken Coatings Belgium NV/SA  
Industrieterrein  
Centrum-Zuid 2067F  
B-3530 Houthalen  
Tel. 011/82 28 23  
[benelux@doerken.com](mailto:benelux@doerken.com)